



## ► Textes adoptés

Conférence internationale du Travail – 114<sup>e</sup> session, Genève, 2026

---

# Résolution concernant la composition du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail

(8 juin 2026)

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide, en vertu de l'article III du Statut du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, de reconduire dans leurs fonctions de juge du Tribunal M<sup>me</sup> Rosanna De Nictolis (Italie), M. Clément Gascon (Canada), M. Jacques Jaumotte (Belgique) et M<sup>me</sup> Hongyu Shen (Chine) pour un nouveau mandat de cinq ans, non renouvelable.